



## COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 16 NOVEMBRE 2015

Le Comité Technique était convoqué initialement le vendredi 6 novembre 2015.

Compte tenu du contexte au sein de notre administration (journées de grève, suppressions des emplois, restructurations...), la CGT Finances Publiques a boycotté la 1<sup>ère</sup> convocation.

Nous avons siégé lors de la 2<sup>ème</sup> convocation.

Au regard des événements tragiques du week-end, le climat était pesant et nous avons interrompu le Comité Technique à 12h pour nous recueillir dans la cour de la DDFiP.

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver sur le site <http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

Le Président a souhaité répondre avant le début des travaux aux déclarations lues.

Comme à son habitude, il n'a pas commenté les sujets relevant des prérogatives nationales.

Il a confirmé que les suppressions d'emplois étaient particulièrement fortes dans notre administration si l'on met en perspective l'effort supporté avec le nombre d'agents.

Pour lui, les petites structures n'ont pas vocation à rester, sauf à être consolidées (ce qui n'est absolument pas dans l'air du temps), pour garantir de meilleures conditions de travail.

Il a également expliqué que concernant les restructurations à venir, il n'était pas maître et n'avait pas de visibilité, aussi il ne pouvait pas annoncer de projet. Cependant, il a bien des axes d'orientation, comme le regroupement sur deux pôles des SIE, mais il ne peut donner aucune date! !

Le président a confirmé qu'il venait de signer la fiche pratique à l'attention des comptables concernés par le transfert des réseaux d'éclairage public.

### **1 - Approbation des PV du 18 juin 2015**

Les procès-verbaux du 18 juin ont été adoptés à l'unanimité

### **2 - Adaptation des structures et du Réseau :**

Les fiches d'impact, avec les transferts d'emplois liés aux fermetures des trésoreries d'Aillant sur Tholon, Sergines et Ancy le Franc nous étaient présentées.

Ainsi, pour Aillant sur Tholon, les 3 agents (1 A et 2 B) seront transférés à la Trésorerie de Joigny. Il est à noter que les missions de recouvrement de l'impôt seront basculées sur le SIP de Joigny sans aucun transfert d'emplois.

Pour Sergines, les emplois (1A, 1B et 1 C) seront transférés sur Pont sur Yonne.

Pour Ancy-le Franc, les emplois (1 A et 2 B) seront transférés à la trésorerie de Tonnerre. Comme pour Joigny, le recouvrement des impôts basculera au SIP de Tonnerre sans aucun emploi supplémentaire...

Une présentation a été faite par l'Administration concernant le déroulement des travaux de transferts des trésoreries. Les 3 postes fermeront leurs portes au public le 29 décembre prochain. Les déménagements « physiques » des agents et des postes de travail... sont prévus le lundi 11 janvier 2016 pour Ancy le Franc, le mardi 12 janvier 2015 pour Sergines et le mercredi 13 janvier pour Aillant sur Tholon.

Les travaux de peinture, d'électricité...sur les postes accueillants sont en cours et seront terminés pour leurs arrivées.

Le tri et la préparation du transfert des archives sont plus avancés dans certains postes que dans d'autres, Ces travaux pourront se poursuivre début 2016,

Les élus concernés ont été informés par courrier des modalités pratiques et techniques de ces transferts, en particulier concernant la gestion des opérations de fin d'année, et de la journée complémentaire,

Le président a évoqué un courrier du même ordre a généralisé à l'ensemble des collectivités du département afin d'uniformiser ces pratiques et de limiter au maximum la journée complémentaire.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la gestion de 5 Etablissements Publics Sociaux et Médico-Sociaux (EPSMS) seront transférés à la Trésorerie d'Auxerre Etablissement Hospitalier (2 EPSMS gérés actuellement par la Trésorerie de Toucy et 3 par la trésorerie d'Auxerre).

La CGT Finances Publiques a réitéré ses remarques faites en lecture de sa déclaration liminaire, à savoir le transfert de 5 EPSMS au 1/1/2016 sans aucun transfert d'emplois et sur un poste déjà en grande difficulté, puisqu'il est déficitaire (-1,6 B). Et au cas présent, le Directeur ne peut invoquer la non-attractivité de la RAN d'Auxerre !! Ce poste a d'ailleurs déjà supporté de nouvelles missions, comme la certification des comptes et les nouvelles mesures de protection des hébergés. Les agents de ce poste sont déjà en grande souffrance et de nouvelles missions vont leur être transférées...

La CGT Finances Publiques a aussi insisté sur les particularités du poste, notamment les usagers qui sont souvent en très grande difficulté pour régler les sommes dues.

Le Président a reconnu que la gestion des EPSMS dans l'Yonne n'était pas de bonne qualité,

Il a précisé qu'un auditeur avait travaillé pour aider le chef de poste sur la certification des comptes et que nous étions le seul département de l'Inter-région à l'avoir fait.

De plus, selon lui, même s'il n'est pas passé dans ce poste, la Direction est présente. Il nous informe cependant qu'il ira sur place,

Concernant les effectifs, il a seulement évoqué la présence de l'équipe de renfort, Nous n'avons au aucune information sur une éventuelle augmentation des emplois.

### **3 - Mise en place du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRP) :**

La mise en place des PCRP a été actée lors d'un Comité Technique de Réseau le 20 mai 2014, avec mise en place au plus tard le 01/09/2016.

Le PCRP a pour vocation à assurer le contrôle des Dossiers à Fort Enjeu (DFE - revenu brut supérieur à 270 000 euros et/ou actif brut déclaré à l'ISF supérieur à 3 millions d'euros), l'ensemble des missions dévolues à la brigade fiscalité Immobilière, mais également à investir le domaine des dossiers « Infra DFE » (revenu brut supérieur à 180 000 euros) et le contrôle sur Pièces (CSP) d'initiative.

La note nationale propose 3 types de schémas d'organisation, selon les directions. La DDFiP de l'Yonne a tranché sur le nombre d'implantations et la volumétrie.

Ainsi, il est proposé d'implanter le pôle sur Auxerre, tout en gardant une antenne sur Sens.

La CGT Finances Publiques n'est pas dupe, l'antenne de Sens est maintenue uniquement pour des raisons particulières liées à des collègues en difficulté, mais dès que le Directeur en aura l'opportunité, le pôle sera rapatrié sur Auxerre.

Le PCRП sera composé, pour Sens : d'un agent A et d'un agent B (effectif actuel de la Fiscalité Immobilière) et pour Auxerre : de 2 agents A et de 3 agents B, soit l'implantation de 2 agents B (un provenant du SIP de Sens et l'autre du SIP d'Auxerre).

Pour la CGT Finances Publiques, le PCRП pérennise certes le CSP mais le nombre d'emplois transférés, 2, est bien inférieur à celui des ressources en Emplois Temps Plein consacrées aux CSP d'initiative sur Sens et Auxerre.

Pour 2014, ils étaient de 3,17 pour 2 emplois transférés! !

De plus, dans les SIP, la cellule CSP servait de variable d'ajustement aux chefs de services. Pour les SIP de Sens et d'Auxerre, cela va poser un réel souci.

La Direction a elle-même précisé que le transfert d'emplois était un « socle minimum » tenant compte des contraintes d'emplois actuelles et à venir....Tout est dit !! On ne peut pas plus compte tenu des suppressions d'emplois et ce ne sont pas les 13 supplémentaires qui vont améliorer les choses !!

La CGT Finances Publiques a insisté sur l'état des lieux faits pas la direction des missions de la Fiscalité Immobilière qui n'est pas conforme à la réalité. De plus, le service a été en grande difficulté au niveau des emplois. **C'est un service qui est déjà très fragile, et qui va recevoir des missions et des emplois que l'on sait d'ores et déjà en deçà de ce qu'il faudrait...**

Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques a voté contre, ainsi que les autres organisations syndicales.

#### **4 - Caisse des dépôts et Consignation (CDC):**

La CGT Finances Publiques a dénoncé le fait que la restructuration est en place depuis le 3 novembre mais qu'elle n'est présentée en CT que seulement maintenant !!

Monsieur TRICHET en a convenu.

La CDC de l'Yonne gère actuellement 120 dossiers.

L'activité CDC étant transférée au pôle régional de Macon, l'Yonne conservera seulement la gestion des comptes DFT, et l'accueil des clients CDC,

Cela représente 2 agents sur les 4 actuels et 1 chargé de clientèle.

Ce service désormais restreint, sera fusionné avec le service comptabilité dès que possible, puisqu'ils ont une activité proche et utilisent le logiciel CHORUS

#### **5- Questions diverses :**

Après l'annonce gouvernementale, en plein week-end, de rétablir la demi part des veufs-ves la CGT Finances Publiques est intervenue pour dénoncer la méthode utilisée, qui consiste à faire passer les agents après les annonces médiatiques et à les livrer au désarroi des contribuables en difficulté.

Conscient de la difficulté rencontrée, principalement par les collègues des accueils, le Président nous a affirmé que la DDFIP n'avait pas fait de publicité particulière sur cette annonce. Dans notre département il y a environ 20 000 cas potentiels dont 4 000 sur la case « W ».

Vos élues en CT présentes en séance

Caroline GERMAIN

Carine CAMBURET

Sandrine CAVELIER

Nathalie ARNASSAND